

Université de Paris (ex Paris Descartes)  
Faculté de Droit et d'Economie et de Gestion  
10 avenue Pierre Larousse  
92 240 Malakoff  
Mail : lydia.morlet-haidara@u-paris.fr

### PARCOURS PROFESSIONNEL

- . Depuis septembre 2011 : **Maître de conférences de droit Privé, HDR, à l'Université de Paris**
- . Depuis mai 2019 : **Co-directrice de l'Institut Droit et Santé (IDS), Inserm UMR S 1145, Université de Paris**
  
- . Depuis mai 2019 : **membre de la Commission Formation, de la Faculté Société/Humanité de l'Université de Paris**
- . Depuis 2011 : **Membre du Conseil de la Faculté de Droit d'Economie et Gestion de l'Université de Paris**
  
- . De septembre 2015 à avril 2019 : **Vice-Doyen de la Faculté de Droit de l'Université Paris Descartes, en charge du numérique**
  
- . de 2003 à 2011 : **Maître de conférences de l'Université Picardie Jules Verne (Amiens)**
  
- . Décembre 2003 : **Doctorat** en Droit privé et sciences criminelles, Université du Maine (Le Mans)
  - .Sujet : « **L'influence de l'assurance accidents corporels sur le droit privé de l'indemnisation** », sous la direction du Professeur H. Groutel.
  - . **Membres du jury** : **H. GROUDEL**, Professeur à l'Université Montesquieu Bordeaux IV ; **G. DURRY**, Professeur, Président honoraire de l'Université de Panthéon-Assas ; **E. SAVAUX**, Professeur à l'Université de Poitiers ; **C. RADE**, Professeur à l'Université Montesquieu Bordeaux IV ; **P. PIERRE**, Professeur à l'Université de Rennes.
  - . **Résumé de la thèse** :  
L'assurance accidents corporels est une assurance directe qui garantit contre le risque d'atteinte à l'intégrité physique, les plus connues étant la garantie du conducteur et la Garantie contre les Accidents de la Vie (GAV). Selon le contrat la nature juridique de ces assurances peut varier. L'assurance accidents corporels est susceptible de répondre aux nombreuses carences indemnitaires de notre système d'indemnisation de droit privé. La souscription préventive de cette assurance directe présente un intérêt pratique évident, en ce qu'elle permet d'offrir aux victimes une garantie d'indemnisation, de même que le versement rapide de prestations compensatrices.  
La généralisation de cette assurance ne sera pas sans avoir un impact théorique conséquent sur notre droit de la réparation. Tant les concepts, que les fonctions de la responsabilité civile, devraient être concernés par les mutations générées par ce mécanisme d'indemnisation direct.  
La personne lésée ayant été préalablement indemnisée, le juge n'aura plus besoin de pervertir les règles du droit de la responsabilité civile à la recherche d'un garant d'indemnisation. Dans le cadre du recours subrogatoire de l'assureur direct, un intéressant processus de restauration des concepts clefs de la matière pourrait alors s'engager. La relégation des dispositions de la responsabilité civile au stade de la contribution à la dette, devrait également conduire à abandonner toute dimension moralisatrice de la décision de condamnation. Le juge sera enfin en mesure de faire usage de la fonction régulatrice de la responsabilité civile pour proposer une répartition plus équilibrée de la charge du risque entre le créateur de risques et la personne lésée.

### **Distinctions :**

- . Janvier 2015 : obtention de l'**Habilitation à diriger des recherches**
- . bénéficiaire depuis octobre 2017 de la **Prime d'Encadrement Doctoral et de Recherche (PEDR)**
- . depuis mai 2019, obtention de la **Hors classe**
  
- . **Directrice de la publication du Journal de la Santé et de l'Assurance Maladie (JDSAM)**, référencement Cairn et Doctrinal.

### **Directions de diplômes :**

- . co-direction du Master Comparative Health Law (King's college, Institut Droit et Santé de l'Université de Neuchatel.
  
- . création et direction du Diplôme Universitaire « Santé, Droit et société » de l'Université de Paris
- . création et direction du Diplôme Universitaire « Contentieux médical » de l'Université de Paris (exclusivement en e-learning)
- . création et direction de la Masterclass « Intelligence Artificielle et droit de la santé » de l'Université de Paris
- . création du Diplôme Universitaire « Silver économie » de l'Université de Paris, relais pour la direction
  
- . depuis 2020, Coordinatrice de cycles de conférences en droit de la santé dans le cadre de l'Université Ouverte de l'Université de Paris

### **Directions de thèses :**

- Tatiana Lupczynski-Bensimhon, Thèse DES de Médecine Générale, Université de Paris, « Rôle essentiel du médecin généraliste dans la protection médicale et juridique de ses patients âgés », soutenue le 8 décembre 2020.
- Eric Brin, « La profession de masseur-kinésithérapeute : évolutions et perspectives », Ecole Doctorale Sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion de l'Université de Paris, soutenance prévue en mai 2020.
- Anaïs Person, « L'évolution des assurances santé à l'heure du pilotage par l'intelligence artificielle et le numérique », thèse CIFRE, Ecole Doctorale Sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion de l'Université de Paris.

- Matthieu Le Tourneur, Thèse en contrat avec l'Institut Imagine, « Le sort du colloque singulier à l'heure de l'intelligence artificielle et de la génétique », Ecole Doctorale Sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion de l'Université de Paris.
- Paul Sougnac, Thèse CIFRE Cabinet Fidal, « Comment repenser le parcours de soins à l'aune des mutations du système de santé ? », Ecole Doctorale Sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion de l'Université de Paris.
- Hadrien Diakonoff, « Les responsabilités liées à l'implantologie orale », Ecole Doctorale Sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion de l'Université de Paris.

### **Rayonnement professionnel :**

- . depuis novembre 2020, **membre du Comité de Pilotage de Paris Public Health** (Institut de santé publique de l'Université de Paris)
- . depuis juillet 2020, **membre du collège d'experts Valproate de sodium (Dépakine)**
- . membre d'un groupe de travail sur la constitution d'un code de la e-santé médicale, auprès de la délégation ministérielle du numérique en santé
- . de 2012 à 2020, **membre de la Commission de conciliation et d'indemnisation des accidents médicaux (CCI)** d'Ile de France
- . Membre de **jurys de l'épreuve de plaidoirie et de déontologie** du CAPA, EFB Paris
- . Membre de **jurys de l'épreuve de spécialisation des avocats**, spécialité dommage corporel, droit de la santé et droit des assurances, EFB Paris (participation à la vidéo de présentation des modalités de l'épreuve réalisée avec le CNB)
- . **Expert** pour l'Association Nationale Recherche Technologie (ANRT) pour l'octroi de bourses CIFRE
- . **Expert** pour l'Agence Nationale de la Recherche (ANR)
- . Participation régulière aux **travaux de la Fabrique d'assurance**, production chaque année d'un livre blanc
- . **Audition par le Comité Consultatif National d'Ethique**, le 29 mai 2018, par la Commission « Robotisation et IA en santé » dans le cadre de la réforme des lois de bioéthique.
- . le 27 janvier 2021, **Interview pour le Bulletin de l'Ordre des médecins**, sur le thème « secret médical et réseaux sociaux », à paraître.
- . le 3 septembre 2020, **interview France Inter**, Emission « Secrets d'info » consacrée au Health Data Hub
- . le 3 juin 2019, **interview France Bleue Paris**, Emission « les Experts » consacrée à la fin de vie
- . tribune dans le journal **Le Monde**, publiée le 20 juin 2019, article co-signé avec Alexandre Templier, Quinten (société spécialisée en traitement des données de santé) : « Notre cadre juridique est un rempart contre l'appétit des GAFAM pour nos informations médicales »

### **ACTIVITES D'ENSEIGNEMENT**

- . **Cours magistraux, PASS (ancienne 1<sup>ère</sup> année commune aux études de santé), Université de Paris, secret médical (1h30X3) et responsabilités professionnelles (1h30X2)**, depuis 2018
- . **Cours magistraux, L'assurance de responsabilité des acteurs de santé**, Master II, Droit des assurances, Université Paris I Panthéon-Sorbonne (15 heures), depuis 2019
- . **Cours magistraux, Droit du contrat d'assurance**, Master II, Droit des assurances, Université Paris I Panthéon-Sorbonne (18 heures), de 2016 à 2019
- **Cours magistraux, Droit de la santé**, Master I Santé publique, Université Paris Sud (Paris XI) (40 heures), depuis 2011
- **Cours magistraux, DU Intelligence Artificielle et santé de l'Université de Paris**, session « RGPD et données de santé », depuis janvier 2020 (2 heures)
- . **Cours magistraux, Masterclass Intelligence Artificielle et Droit de la santé, de l'Université de Paris** : depuis septembre 2019, sessions « droits des personnes versus prévalence des droits collectifs (2h) », « IA et responsabilité des acteurs de santé (2h) »
- **Cours magistraux, Responsabilité des acteurs de santé**, Master II, Activités de santé et responsabilités, Université de Paris (30 heures), depuis 2015
- **Cours magistraux, Droit des personnes malades**, Master II, Activités de santé et responsabilités, Université de Paris (30 heures), depuis 2011
- **Cours magistraux, Assurances et responsabilités**, Master II, Activités de santé et responsabilités à l'Université de Paris (15 heures), depuis 2011
- **Cours magistraux, Principes de responsabilité**, DU Santé, Droit et Société, Université de Paris (20 heures), depuis 2012
- **Cours magistraux, Connaître et respecter les droits et obligations liées aux activités numériques en contexte professionnel**, C2i Métiers de santé, Université de Paris (6 heures), de 2015 à 2019

- **Cours magistraux, Dispositifs médicaux et réglementation sur les données de santé**, DU Affaires réglementaires des dispositifs médicaux, Université de Paris (7 heures), depuis 2018
- **Cours magistraux, Nouvelles technologies de l'information et droit de la personne**, Master II, Droit des activités numériques, Université Paris Descartes (25 heures), de 2011 à 2015
- **Cours magistraux, M2, Principes généraux de l'assurance/ Assurance vie**, Master II, Droit et gestion du patrimoine, Université Paris Descartes (15 heures), de 2014 à 2016

### *Contenus en ligne :*

- **Cours en ligne dans le cadre du DU e-learning « Contentieux médical »**, Université de Paris :
  - Les dommages pris en charge par la solidarité nationale, 3 heures de cours scénarisés
  - La loi du 4 mars 2002 et le besoin de réaffirmation de la responsabilité pour faute en matière médicale, vidéo de 30 mn
  - Responsabilité et violation du secret médical, 3 heures de cours scénarisés
  - La mise en œuvre des responsabilités, 6 heures de cours scénarisés
- **Animation de 12 heures de classes virtuelles dans le cadre du DU en ligne « Contentieux médical »**
- **Les différentes natures de responsabilité encourues en cas de maltraitance** (vidéo de 30mn), DIU Prise en charge des violences faites aux femmes (en gynécologie), Université de Paris

### ACTIVITES DE RECHERCHE/ PUBLICATIONS

#### **I. OUVRAGES COLLECTIFS:**

- **Précis Dalloz, « Droit des activités numériques »**, avec **Luc Grynbaum et Caroline Le Goffic**, rédaction de la partie consacrée à la protection des libertés, Dalloz, juillet 2014, réédition en cours.
- **La loi santé, Regard sur la modernisation de notre système de santé**, ouvrage collectif de l'Institut Droit et Santé, éd. EHESP, juin 2016. (Chapitre 3 « Mieux informer, mieux accompagner les usagers dans leur parcours de santé » ; Chapitre 4 « Renforcer les outils proposés aux professionnels pour permettre d'assurer la coordination du parcours de leur patient »).
- **Intelligence artificielle pour le Droit**, avec A. Laude, P. Berlioz, A. Genty, P. Moraitis, D. Tabuteau, in rapport de synthèse France Intelligence Artificielle, Ministère de l'économie et des finances, la Documentation Française, avril 2017.

#### **II. ETUDES :**

- **« Problématiques juridiques posées par le Big Data et les outils institutionnels de la recherche en santé »**, **Revue Santé publique**, à paraître.
- **« Le futur Espace Numérique de Santé : un formidable outil de prévention**, **JDSAM n° 28, mars 2021, à paraître**
- **« Confiance et respect du secret médical dans l'usage des données de l'assuré »**, **Livre blanc 2020 de La Fabrique d'Assurance, « Comment redonner de la confiance dans l'assurance ? »**, à paraître.
- **« Réflexions sur la valeur juridique des outils d'expertise et de la base ANADOC**, **JDSAM n° 26, juillet 2020, p. 13.**
- **« De quelques problématiques juridiques relatives à l'utilisation de l'intelligence artificielle dans le domaine de la santé »**, **Cycle de conférences de la Cour de cassation, Le numérique en santé**, éditions Dalloz, La Bioéthique en débat : quelle loi ?, juillet 2020.
- **« L'engagement de la responsabilité civile de l'infirmier »**, **JDSAM n° 24, décembre 2019, p. 63.**
- **« Les usages du Big data en santé et les exigences du respect des droits des patients et de la réglementation sur la protection des données »**, **Revue pratique de la prospective et de l'innovation, Lexisnexis, n° 2, octobre 2019, p. 37.**
- **« L'utilisation de l'intelligence artificielle en santé : contexte et focus sur l'engagement des responsabilités »**, **JDSAM n° 21, 2018, p. 99 à 107.**
- **« Données de santé : entre exploitation et protection, un numéro d'équilibriste. Impacts du Règlement général sur la protection des données et de la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018**, **Numéro spécial, Dictionnaire Permanent Santé, bioéthique, biotechnologies, Bull. n° 293-1, juin 2018, 42 pages.**
- **« L'indemnisation des préjudices liés à la naissance »**, **Les cahiers de l'Université Paris Descartes, La périnatalité, juin 2018, n° 6.**

- « **Le système national des données de santé, acteur clef du mouvement d'open data en santé** », RDSS 2018, n° 1, p. 91 à 106.
- « **Droits et réglementations face à l'essor des objets connectés de santé** », publié sur le site Silver Eco.fr, Le portail national de la Silver économie, juillet 2017.
- « **Le projet de réforme du régime d'indemnisation des accidents de la circulation** », Responsabilité Civile et Assurances, juillet 2017, Etude n° 9.
- « **Regard critique sur l'Oniam et sa faculté de substitution** », sous Cass., 1ère civ., 29 mars 2017, n° 16-13247, JDSAM n° 17, 2017, p. 69 à 73.
- « **Le numérique comme outil de lutte contre les discriminations** », JDSAM n° 16, 2017, p. 20 à 25.
- « **L'influence de l'assurance sur le droit de la santé** » in Le droit de la santé, d'une décennie à l'autre (2006-2026), numéro spécial JDSAM 2017, n° 15, p. 19 à 24.
- « **Le nouveau cadre légal de l'équipe de soins et du partage des données du patient** », RDSS 2016, n°6, p. 1103.
- « **L'impact de la loi santé sur les usagers du système de santé** », RDSS 2016, n° 4, p. 658 à 672.
- « **Solidarité nationale et mise en œuvre du principe de réparation intégrale** », JDSAM 2016, n°1, p. 35 à 40.
- « **Les différents régimes d'indemnisation des atteintes au visage** », LEH Editions, Actes et séminaires, sous la dir. de G. Fauré, 2016.
- « **La dépendance à l'horizon du projet de loi d'adaptation de la société au vieillissement** », Bull. Lamy Santé, juin 2014.
- « **Présentation synthétique du projet de la loi santé** », Bull. Lamy Santé, décembre 2014.
- « **Le préjudice spécifique de contamination de nouveau sur le métier** », Revue Responsabilité Civile et Assurances, décembre 2013, Etude n° 11, p. 10 à 14.
- « **La télémédecine et la protection des données de santé par la loi informatique et libertés** », co-écrit avec Delia Rahal-Löfskog de la CNIL, Revue Générale de Droit Médical, Septembre 2012, n° 44, p. 333 à 344.
- « **La preuve des nullités dans le contrat d'assurance automobile** », Dossier sur le jeu des nullités dans le contrat automobile, Revue jurisprudence automobile, L'argus de l'assurance, novembre-décembre 2011, n° 834-835, p. 20 à 24.
- « **Rapport de synthèse écrit sur la dépendance** », à l'occasion de la publication des actes du colloque « La dépendance – regards croisés », Amiens le 8 octobre 2010, Revue Générale de Droit Médical, mars 2011, n° 38, p. 111 à 121.
- « **Vers la reconnaissance d'un droit spécial du dommage corporel ?** », Revue Responsabilité Civile et Assurances, n° 12, décembre 2010, Etude n° 13, p. 6 à 13.
- « **L'immunité des auteurs de fautes qualifiées** », in Les immunités de responsabilité civile, PUF, coll. CEPRISCA, sous la dir. de O. Deshayes, décembre 2009, p. 63 à 89. .
- « **Un Droit en miettes ou le millefeuille de la réparation du dommage corporel** », Revue Générale de Droit Médical, juin 2009, n° 31, p. 27 à 53.
- « **La dépendance : un nouveau défi pour l'assurance** », Gaz. Pal. 2009, n°1 numéro spécial Droit des assurances, p. 3 à 9.
- « **Assurance et gestion de la fin de vie** », in Droit et vieillissement de la personne, sous la dir. de J.-R. BINET, Débats et colloques, n° 21, Litec 2008, p. 105 à 127.
- « **La faute caractérisée en Droit de la responsabilité civile** », Etudes offertes au Professeur Hubert GROUDEL, Litec 2006, p. 291 à 319.

### III. FASCICULES :

- **Refonte du fascicule « le fonds de garantie automobile »**, JurisClasseur responsabilité civile et assurances, en collaboration avec le Professeur H. GROUDEL. En 2006 puis en 2017.
- **Fascicule « d'introduction au Fonds de Garantie Automobile »**, JurisClasseur responsabilité civile et assurances, 2006.

#### **IV. NOTES D'ARRÊTS :**

**. Depuis mars 2013 : rédaction de chroniques trimestrielles dans le Journal de Droit de la Santé et de l'Assurance Maladie (JDSAM)**, initialement éditée par Thomson Reuters Transactive, aujourd'hui en version en ligne sur le site de l'Institut Droit et Santé. Référencement au Doctrinal avec renvoi au texte intégral. Membre du comité de rédaction.

- **Cass., 1<sup>ère</sup> civ., 5 avril 2018**, n° 17-15620, JDSAM 2018, n° 20, p. 66 « L'appréciation des données acquises de la science au regard de recommandations émises postérieurement à l'acte dommageable ».
- **Cass., 1<sup>ère</sup> civ., 22 juin 2017**, n° 16-19.047 et 16-23.033, JDSAM 2018, n° 18, p. 73 à 77. « Le point sur la charge probatoire et les chefs de préjudices indemnisables dans le contentieux du Distilbène ».
- **CE, 27 juin 2016**, n° 386165, JDSAM 2016, n° 14, p. 67 à 72 « L'obligation d'information et la difficile recherche d'indemnisation des dommages liés à un accouchement par voie basse ».
- **CE, 17 juin 2015**, n° 385924, JDSAM 2015, n° 4, p. 64 à 68. « L'étendue du secret médical et la rigueur des juges dans l'appréciation de sa violation ».
- **Cass., 2<sup>ème</sup> civ., 5 février 2015**, n° 14-10097, JDSAM 2015, n° 2, p. 67 à 72. « De la regrettable appréciation restrictive du préjudice permanent exceptionnel ».
- **CE, 19 septembre 2014**, n° 361534, JDSAM 2015, n° 1, p. 80 à 83. « De l'exigence d'un consentement éclairé relatif à la présence d'un tiers lors de l'examen médical ».
- **Cass., 1<sup>ère</sup> civ., 2 juillet 2014**, n° 13-15750, JDSAM 2014, n° 4, p. 55 à 59. « L'appréciation de l'anormalité des conséquences de l'accident médical non fautif en vue d'une prise en charge par la solidarité nationale ».
- **CE, 31 mars 2014**, n° 34812, JDSAM 2014, n° 3, p. 57 à 62. « Handicap de naissance : le point sur l'application du dispositif anti-Perruche par les juridictions civiles et administratives ».
- **CE, 16 décembre 2013**, n° 346575, JDSAM 2014, n° 2, p. 65 à 69. « Un nouveau pas vers une généralisation de l'utilisation de la nomenclature Dintilhac par les juridictions administratives ».
- **Cass., 1<sup>ère</sup> civ., 27 novembre 2013**, n° 12-27961, JDSAM n° 2014, n° 1, p. 89 à 92. « De la rigueur de la Cour de cassation dans son appréciation de la perte de chance résultant d'un défaut d'information ».
- **CE, 21 juin 2013**, n° 347845, JDSAM 2013 n° 3, p. 87 à 91. « La présomption de causalité en matière de sang contaminé ».
- **Cass., 1<sup>ère</sup> civ., 24 avril 2013** n° 12-17975 et n° 12-17751, JDSAM 2013, n° 2, p. 71 à 73. « Faute et aléa »
- **Cass., crim., 18 octobre 2011**, revue Responsabilité Civile et Assurances, n° 1, janvier 2012, p. 14 à 15.
- **Cass., 2<sup>ème</sup> civ., 22 mai 2008, Dalloz 2008, p. 2635 à 2639**. « L'indépendance des experts judiciaires en question ». (Cet écrit a fait l'objet d'une communication lors d'une séance de la Société française de médecine légale, par le Dr. C. Manaouil, le 12 janvier 2009)
- **Cass., 2<sup>ème</sup> civ., 22 mai 2008**, Dalloz 2008, p. 2635 à 2639.

#### **COLLOQUES ET CONFERENCES :**

**. Organisation de séminaires : « Les Entretiens droit et santé » :**

- Le 3 février 2021, « Feuille de route de l'Agence du Numérique en Santé: 2021-2022 », par le Dr. Jacques Lucas, Président de l'ANS.
- Le 30 janvier 2020, « Le dossier médical Partagé : un passé chaotique, un présent prometteur, un futur à confirmer », par Brigitte Séroussi, Professeur d'informatique médicale et Directrice de projets à la Délégation ministérielle du numérique en santé.
- Le 6 décembre 2019, « Perspective internationale sur la régulation de l'intelligence artificielle dans le domaine de la santé », par Catherine Régis, Professeur à la faculté de droit de Montréal, Conseillère spéciale au rectorat et responsable du Hub national santé.
- Le 29 mars 2019, « Brexit et politiques européennes de la santé et du médicament », par Fernand Sauer, ancien Directeur de la santé à la Commission européenne.
- Le 3 mai 2018, « Le rôle des organisations professionnelles dans le développement de la e-santé », par Armelle Graciet, Secrétaire de l'Alliance eHealth France.
- Le 8 février 2018, « Avocat/victime/médecin : des relations à construire en droit du dommage corporel », par Claudine Bernfeld-Ojalvo, avocate au Barreau de Paris, Présidente de l'Association Nationale des Avocats de Victimes de Dommages Corporels (ANADAVI).
- Le 30 novembre 2017, « Religion et prise en charge du patient : Droit et éthique » par le Professeur Paul Atlan, gynécologue et psychiatre en charge d'une consultation unique consacrée à l'éthique et la religion.
- Le 28 mars 2017, « Philosophie et médecine : de la décision au chevet du patient au droit de la santé », par Marie Gaille, Directrice de recherche en philosophie, CNRS-Université Paris Diderot.

- Le 12 janvier 2017, « Le rôle des fédérations hospitalières dans l'élaboration des lois santé » par David Gruson, Délégué général de la Fédération Hospitalière de France.
- Le 7 décembre 2016, « La démocratie sanitaire », par Christian Saout, Secrétaire général délégué du Collectif Interassociatif sur la Santé (CISS).
- Le 29 juin 2016, « La progression du système de santé Québécois dans une perspective comparée France-Québec », par Luc Boileau, Président Directeur Général de l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS) du Québec.
- Le 9 février 2016, « La santé, bien commun de la société numérique », par des représentants du Conseil national du numérique.
- Le 23 novembre 2015, « Environnement et santé, l'expertise de l'Agence nationale de la sécurité sanitaire, de l'alimentation, de l'environnement et du travail » par Marc Mortureux, Directeur Général de l'ANSES.
- Le 17 mars 2015, « L'histoire du droit d'accès aux soins », par Bruno Valat, Maître de conférences à l'Université de Toulouse.
- Le 28 janvier 2015, « Le Droit à la santé dans les BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud) », par Fernando Aith, Professeur à l'Université de Sao Paulo.
- Le 4 novembre 2014, « Le droit de l'alerte sanitaire et la régulation des conflits d'intérêts en santé publique » par Lionel Benaïche, Secrétaire général du Service Central de Prévention de la Corruption (SCPC).
- Le 13 mars 2014, « Le développement de la e-santé : un cadre juridique confronté à l'exigence du partage des données », par Jeanne Bossi, Secrétaire générale de l'Agence des Systèmes d'Information Partagés de Santé (ASIP Santé).
- Le 12 décembre 2013, « Les Commissions de conciliation et d'indemnisation des accidents médicaux », par Françoise Avram, Présidente CCI Ile de France.
- Le 20 novembre 2013, « Le défi de la prise en charge de la dépendance, rôle de l'assureur », par Agnès Canarelli, sous Directrice du Pôle des assurances de personnes à la FFSA

#### . Organisation de colloques :

- « **La base ANADOC : pour une expertise indépendante des assureurs** », en partenariat avec l'ANADAVI et l'ANAMEVA, le 1<sup>er</sup> février 2020, Université de Paris.
- « **La loi santé, un nouvel élan** », (co-organisation) en partenariat avec l'Ordre des infirmiers, le 1<sup>er</sup> juillet 2019, Université Paris Descartes, publication à venir (JDSAM).
- « **Intelligence artificielle et santé** » (co-organisation), Workshop du 13 mars 2019 dans le cadre du cycle de conférences annuel de la Faculté de Droit, Université Paris Descartes, publication d'un livre blanc à paraître.
- « **Big data en santé, du discours aux applications pratiques** », Université Paris Descartes, Le 20 mars 2018, publication JDSAM n° 20, juillet 2018.
- « **Les dossiers médicaux d'aujourd'hui et de demain** », Université Paris Descartes, le 6 décembre 2016. Publication JDSAM n° 17, 2017.
- « **La discrimination liée au handicap, à la santé et à l'âge** », en partenariat avec le Défenseur des Droits, Université Paris Descartes, le 31 mars 2016, publication JDSAM n° 16, 2017.
- « **Le droit des fonds d'indemnisation : regards croisés sur la solidarité nationale** », La Maison du Barreau, le 12 octobre 2015. En partenariat avec l'Ordre des avocats de Paris et l'EFB. Publication JDSAM 2016, n° 1.
- « **La prise en charge de la dépendance à l'horizon de la loi d'adaptation de la société au vieillissement** », Université Paris Descartes, 27 mai 2014, Publication JDSAM 2014, n° 4.
- « **La dépendance – regards croisés** », Faculté de Droit d'Amiens, le 8 octobre 2010, RGDM juin 2009, n° 31.
- « **Le dommage corporel : de la disparité à l'harmonisation** », Faculté de Droit d'Amiens, le 27 mars 2008.

## . Communications :

- « **La prévention du risque juridique post-Covid : une nouvelle réalité contentieuse ?** », congrès annuel de la Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne privés (FEHAP), par visioconférence, le 28 janvier 2021.
  - « **La prévention dans le futur Espace Numérique de Santé** », le 11 janvier 2021, colloque intitulé « 1991-2021 : les 30 ans de la loi dite « Evin », Université de Paris.
  - « **Réflexions autour du secret médical et du partage des données** », le 11 décembre 2020, Université d'autonome de l'Ordre National des infirmiers.
  - « **Intelligence artificielle, personne âgée et responsabilités** », le 4 décembre 2020, séminaire en visioconférence organisé par l'Université Catholique de Lyon dans le cadre d'un projet interdisciplinaire et international sur « les personnes vulnérables et les intelligences artificielles »
  - « **Intelligence artificielle et dispositifs médicaux : des opportunités mais un cadre juridique à respecter** », Académie de Pharmacie, le 14 octobre 2020, en visioconférence
  - « **La base ANADOC : pour une expertise indépendante des assureurs** », en partenariat avec l'ANADAVI et l'ANAMEVA, le 1<sup>er</sup> février 2020, Université de Paris
  - « **Big data en santé en France : définition, usages et méthodes** », pour la conférence internationale annuelle de la Société française de santé publique, Marseille, le 20 novembre 2019
  - « **Présentation de l'intelligence artificielle et précisions techniques nécessaires à la compréhension des enjeux de responsabilité** », Colloque sur l'intelligence artificielle en santé, Université Paris Descartes, Le 25 septembre 2019.
  - « **La responsabilité civile de l'infirmier** », Université d'été de l'Ordre des infirmiers, Université Paris Descartes, le 2 juillet 2019.
  - « **Les défis du numérique en santé : focus sur l'Espace numérique de Santé (ENS)** », colloque « La loi santé : un nouvel élan », Université Paris Descartes, le 1<sup>er</sup> juillet 2019.
  - « **Le Big data et la santé publique** », Présidence et Synthèse d'atelier, Etat généraux du droit administratif, « Le juge administratif face aux nouveaux enjeux du numérique », le 19 juin 2019, organisé par le Conseil d'Etat et le Conseil National des Barreaux
  - « **Numérique et santé** », le 16 mai 2019, cycle Droit et bioéthique 2019, Cour de cassation (au côté de C. Villani).
  - « **Les rendez-vous d'actualité du droit de la responsabilité médicale** », le 4 juin 2019, Faculté de Droit, Université Paris Descartes. Formation destinée aux avocats.
  - « **Le cadre réglementaire de développement du numérique en santé** », le 9 janvier 2019, Association Vivre et devenir qui regroupe une vingtaine d'établissements de santé sanitaires et médico-sociaux, Paris.
  - « **IA, robotisation, certification et normalisation : quelles clés de régulation ?** », le 2 juillet 2018, colloque organisé par David Gruson pour Ethik-IA, en partenariat avec la Chaire santé de SciencesPo Paris, l'Institut Droit et Santé de l'Université Paris Descartes, l'ADII, au Sénat.
  - « **Le droit des objets connectés (1)** », le 8 décembre 2017, colloque organisé par le Syndicat national de la Silver Economie, Université Paris Descartes.
  - « **Le droit des objets connectés (2)** », le 16 mars 2017, colloque organisé par le Syndicat national de la Silver économie, Université Paris Descartes.
- Ces deux interventions ont donné lieu à une publication sur le site de Silver Eco : <https://www.silvereco.fr/droits-et-reglementations-face-a-lessor-des-objets-connectes-de-sante-tribune-de-morlet-haidara/3183055>
- « **Le système national des données de santé et l'Institut national des données de santé** », Université d'été organisée par le Secrétariat général des ministères chargés de santé, 15 juin 2017, Faculté de Droit, Malakoff.

- « **Le partage des données de santé** », Université d'été organisée par le Secrétariat général des ministères chargés de santé, 15 juin 2017, Faculté de Droit, Malakoff.
- « **Le projet de réforme de la responsabilité civile extracontractuelle** », le 11 mai 2017, séminaire organisé par l'Amicale des experts du dommage corporel (AMICORP), Covéa Assurance, Paris.
- « **L'influence de l'assurance sur le droit de la santé** », le 19 octobre 2016, colloque des 10 ans de l'Institut Droit et Santé intitulé « Le droit de la santé, d'une décennie à l'autre (2006-2026) », Université Paris Descartes. Numéro spécial JDSAM 2017, n° 15, p. 19 à 24.
- « **Le numérique comme outil de lutte contre les discriminations** », le 31 mars 2016, colloque consacré à « La discrimination liée au handicap, à la santé et à l'âge », Université Paris Descartes, Dossier JDSAM 2017, n°16.
- « **L'équipe de soins et le partage des données de santé dans la loi de modernisation de notre système de santé** », le 18 février 2016, « Zoom sur la loi de santé », Université Paris Descartes.
- « **Solidarité nationale et mise en œuvre du principe de réparation intégrale** », 12 octobre 2015, « Le droit des fonds d'indemnisation : regards croisés sur la solidarité nationale », colloque organisé par l'Ordre des avocats, l'EFB et l'institut Droit et Santé de l'Université Paris Descartes, JDSAM, 2016 n° 1.
- « **Défiguration et indemnisation : 1. Des régimes d'indemnisation disparates. 2. Les modalités de prise en charge par les compagnies d'assurance** », le 26 mars 2015, colloque sur « le visage et le droit », Université de Picardie Jules Verne, LEH Edition, 2016, sous la dir. de Georges Fauré, p. 25 à 34 et p. 61 à 67.
- « **Aspects choisis de la responsabilité médicale** », Campus Avocat, Ecole de formation du Barreau, Issy-les-Moulineaux, juillet 2014.
- « **L'information et les données de santé** », 12 novembre 2014, « Le projet de loi de santé », organisé par l'Institut Droit et Santé de l'Université Paris Descartes et la Chaire santé de Sciences-po.
- « **Réseaux sociaux et santé : quelles pratiques ? Quelles données échangées ?** », colloque « Réseaux sociaux et santé », Université Paris Descartes, 21 mai 2014.
- « **L'expertise et le Droit** », colloque sur « La place des certificats dans le processus de la réparation intégrale », Université Paris Descartes, 19 décembre 2013.
- « **Les soins psychiatriques sans consentement, état du Droit un an après la loi du 5 juillet 2011** », Groupe Hospitalier Paul Guiraud, Villejuif le 14 juin 2012.
- « **Le cadre légal de la protection des données de santé** », colloque sur la Télémédecine, Association du Master II droit des activités numériques, Université Paris Descartes, 8 mars 2012.
- « **L'immunité conférée par les fautes qualifiées** », colloque sur « Les immunités de responsabilité civile », Faculté de Droit d'Amiens, le 3 avril 2009.
- « **Un droit en miettes ou le millefeuille de la réparation du dommage corporel** », colloque sur « Le dommage corporel : de la disparité à l'harmonisation », Faculté de Droit d'Amiens, le 27 mars 2008.
- « **Assurance et gestion de la fin de vie** », colloque international, sur « Droit et vieillissement de la personne », Faculté de Droit de Besançon, les 18 et 19 octobre 2007.
- « **L'autorité parentale** », Caisse d'Allocations Familiales de la Sarthe, 1998.

#### . Séminaires doctoraux internationaux en droit comparé de la santé :

- Séminaire France-Suisse-Belgique-Québec, du 9 au 10 mai 2019, Florence, Italie
- Séminaire France-Suisse-Belgique-Québec, du 18 au 19 mai 2017, Florence, Italie
- Séminaire France-Suisse-Belgique, du 20 au 22 mai 2015, Louvain la Neuve, Bruxelles
- Séminaire France- Suisse- Belgique, du 15 au 17 mai 2013, Paris
- Séminaire France-Suisse, du 2 au 4 mai 2012, Neuchâtel, Suisse

